



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Material and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-200264

22 February / février, 2021

Subject/ Object: INVITATION TO TENDER NOTICE / AVIS D'APPEL D'OFFRES F5211-200264 – Technical Advisory Services to Support Compliance with Environmental Regulations and Policies / Services de conseils techniques visant à appuyer le respect des règlements et des politiques en matière environnement

ADDENDUM #9 / ADDENDA N° 9

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Addendum (#9) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda n°9 est émis.

Questions and Answers / Questions et réponses:

Question 54: Can the DFO provide the contract value for this RFSO (F5211-200264)?

Answer 54: No. DFO cannot disclose its budget for this requirement.

Question 55: In reference to Table A, pg. 50, for the M5 category - conducting environmental training or workshop/meeting facilitation. Do examples provided for this category need to be three weeks in duration, or can shorter projects qualify?

Answer 55: The project examples for M5 must have been at least 3 weeks in duration (start to finish). The training or workshop/meeting even does not have a minimum duration.

Question 56: In reference to Table A, pg. 50, for the M5 category - conducting environmental training or workshop/meeting facilitation - please confirm that we can include the time spent developing the training program as part of the minimum three weeks duration.

Answer 56: Yes. The reference projects proposed for M5 must have been at least 3 weeks in duration (project start to final deliverable issued).

Question 57: In reference to Table A, pg. 50, for the M5 category - conducting environmental training or workshop/meeting facilitation - please confirm that we can include workshops facilitated within larger auditing programs that are a minimum of three weeks in duration.

Answer 57: In order to meet the requirements of M5 in Table A, the environmental training or workshop/meeting facilitation project examples must have been at least 3 weeks in duration, which includes time spent developing the training program. Workshops facilitated within larger auditing programs would be acceptable, provided they meet the required minimum three week duration.

Question 58: As detailed in Table D (Page 53) and Table E (Page 54-55), are maximum points for the Rated Criteria (R1 and R2) awarded by providing 5 projects for R1 and 5 projects for R2 to cover all staff within each of the categories of Project Personnel and Technical Support Personnel as a group, or must responses include 5 projects per person (staff) in these categories, per each Rated Criteria No. (R1 and R2)?

Answer 58: Tables D and E are related to Team Experience since the Bidders may propose multiple people in each of the Project Personnel and Technical Support Personnel categories. As such, the points are awarded based on the number of projects completed by the team. For additional information, please see the answer to Question 10 in Addendum 3.

Question 54 : Le MPO peut-il fournir la valeur du contrat pour cette DOC (F5211-200264) ?

Réponse 54 : Non. Le MPO ne peut pas divulguer son budget pour cette exigence.

Question 55 : En ce qui concerne le tableau A, page 51, pour la catégorie O5 - tenue de formation ou l'animation d'ateliers ou de réunions sur l'environnement. Les exemples fournis pour cette catégorie doivent-ils être d'une durée de trois semaines, ou les projets plus courts peuvent-ils être admissibles?

Réponse 55 : Les exemples de projets pour O5 doivent avoir duré au moins 3 semaines (du début à la fin). La formation ou l'atelier/réunion n'a pas de durée minimale.

Question 56 : En ce qui concerne le tableau A, page 51, pour la catégorie O5 - tenue de formation ou l'animation d'ateliers ou de réunions sur l'environnement - veuillez confirmer que nous pouvons inclure le temps consacré à l'élaboration du programme de formation dans le cadre de la durée minimale de trois semaines.

Réponse 56 : Oui. Les projets de référence proposés pour O5 doivent avoir duré au moins 3 semaines (du début du projet au produit final délivré).

Question 57 : En ce qui concerne le tableau A, page 51, pour la catégorie O5 - tenue de formation ou l'animation d'ateliers ou de réunions sur l'environnement - veuillez confirmer que nous pouvons inclure des ateliers animés dans le cadre de programmes de vérification plus gros d'une durée minimale de trois semaines.

Réponse 57 : Afin de satisfaire aux exigences du tableau O5 du tableau A, les exemples de projets de formation ou l'animation d'ateliers ou de réunions sur l'environnement doivent avoir été d'une durée d'au moins trois semaines, ce qui comprend le temps consacré à l'élaboration du programme de formation. Des ateliers animés dans le cadre de programmes de vérification seraient acceptables, à condition qu'ils respectent la durée minimale requise de trois semaines.

Question 58 : Comme il est indiqué au tableau D (pages 55-56) et au tableau E (pages 56-57), est-ce-que les points maximums pour les Critères obligatoires (O1 et O2) sont attribués en fournissant 5 projets pour O1 et 5 pour O2 pour couvrant tout le personnel de chacune des catégories de Personnel de projet et de Personnel de soutien technique en tant que groupe, ou est-ce-que nous devons inclure 5 projets par personne (personnel) dans ces catégories, selon chaque critère évalué n° O1 et O2?

Réponse 58 : Les tableaux D et E sont liés à l'expérience de l'équipe puisque les soumissionnaires peuvent proposer plusieurs personnes dans chacune des catégories de Personnel de projet et de Personnel de soutien technique. Ainsi, les points sont attribués en fonction du nombre de projets réalisés par l'équipe. Pour plus d'informations, veuillez consulter la réponse à la question 10 dans l'addenda n° 3.